UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Délibération n° 2023-04-27-12-2a

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 27 avril 2023 -

Nombre de membres en exercice : 34
Nombre de présents : 20
Nombre de membres ayant donné procuration : 10
Nombre d'absents non représentés : 4
Quorum : 17 (présents ou représentés)
Quorum budgétaire : 17 (présents)

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, réuni en séance plénière le jeudi 27 avril 2023 à 14 h 00 sur convocation de son Président Laurent BORDES,

APRES EN AVOIR DÉLIBERÉ

12 - Vie universitaire :

- UNITA :

- **Création du certificat d'université "Mobilité rurale UNITA" et bourse à accorder aux étudiants**

APPROUVE la création du certificat d'université « Mobilité Rurale UNITA » ainsi que l'octroi d'une bourse sur la base de 25 euros par jour (sur les fonds UNITA UE), payés en une seule fois au début de la mobilité.

POUR : 16 ABSTENTIONS : 02 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 12

Pau, le 2 mai 2023
Le Président,

Laurent **BORDES**

Transmis au rectorat de l'Académie de Bordeaux le 12/05/2023